

GPA ou PMA : ne sacrifier ni les techniques ni la famille

Author : Jean-Sébastien Philippart

Categories : [Science & Techno](#)

Date : 11 avril 2015

Si la révolution des années 60 a consisté à séparer la sexualité de la fécondation par le biais de techniques contraceptives, notre époque est désormais hantée par la volonté de réunir ce qui a été séparé : l'*affectif* (la parentalité entendue comme tel) et la *fécondation*. Ainsi en va-t-il du destin de l'homme moderne : analyser, trancher, décomposer pour ensuite devoir tenter de recomposer. Cet homme moderne que l'on accuse de l'orgueil prométhéen a aussi l'humilité du bricoleur se dépatouillant avec des éléments dont il aurait perdu le modèle.

C'est dire que la « manipulation du vivant » ne laisse pas d'abord entrevoir, comme dans le sophisme de la pente glissante, l'industrialisation de corps (in)humains comme chez Huxley dont la fiction trahit davantage une mécompréhension angoissée du phénomène technique qu'elle n'exprime la pertinence d'une anticipation. Nous attendons toujours ce monde apocalyptique rempli de clones qu'annonçaient les moralistes indignés par la génétique.

Que cela plaise ou non, la manipulation du vivant ne peut pas être le fait d'une entreprise diabolique étrangère à la vie. La redoutable efficacité de la biologie ne peut s'expliquer que parce qu'elle révèle une dimension inhérente à notre être. Nous sommes aussi faits de pièces détachables. Le corps-objet manipulé par les scientifiques n'est pas une négation de la vie, il en est une affirmation parmi d'autres.

Certes, ce qui est possible scientifiquement n'est pas forcément souhaitable éthiquement. Mais condamner par avance au prétexte que l'on touche au vivant revient à faire avorter l'aventure de toute réflexion. Le chirurgien qui ouvre un corps touche à l'intégrité de la personne et pourtant, une non-assistance de sa part serait condamnable.

Au sujet de la parentalité et de la fécondation, notre époque tente ainsi de composer avec d'une part le droit à l'enfant et d'autre part le droit de l'enfant. Sur le plan anthropologique, il paraît évident, comme le montre la production universelle des mythes, que l'enfant doit avoir accès à la reconnaissance de ses origines. Pour tirer le fil de son histoire, l'enfant doit comprendre d'où il vient. Pour adresser comme être humain sa reconnaissance à quelqu'un, il doit savoir *qui* sont ses parents. À ce titre, il est donc *préférable* que parentalité et fécondation ne soient pas séparées, ou plutôt qu'elles soient réunies au moment de la conception. Il semble en effet absurde de semer la confusion (dissonance entre le giron et la matrice) là où s'exprimera un besoin de clarté (de la part de l'enfant).

Cependant, si les parents confèrent un visage aux origines, *ils ne se confondent pas avec elles.*

L'évangile et le sens de la famille

En France, une bonne partie des opposants à la procréation technicisée se réclame d'une éthique promue par l'Église — l'Église « catholique » en l'occurrence. Contre un monde « globalisé » où rien ne semblerait résister à la fluidité des échanges, la famille universelle que constituerait l'Église apparaît, aux yeux de nos opposants, comme le socle traditionnel dont l'attachement (à sa mission) permet d'*appuyer* des propos répondant aux signaux de crise émis par l'institution familiale.

S'appuyant elle-même sur la manière dont le Christ renouvelle en profondeur l'institution du mariage — puisqu'en Lui l'homme et la femme se rencontrent désormais *par amour* et jouissent ainsi d'un soutien divin indéfectible (*cf.* Mc 10, 2-9) —, l'Église catholique va progressivement (à travers une histoire sinieuse) faire de l'union entre un homme et une femme — et de la famille qu'elle fonde du fait de la surabondance de l'amour — le lieu symbolique du don de soi, l'icône de l'Alliance entre le Christ et son Église. Ce qui fera dire à saint Jean-Paul II que la famille, en tant que réalité évangélisée et évangélisante, est la « voie de l'Église ». Quoi de plus approprié que le rayonnement de la famille nucléaire pour désavouer l'atomisation de nos sociétés à laquelle nous expose un individualisme tant décrié par l'Église ?

Pourtant, à côté de cette sacramentalité de la famille, il faut reconnaître, si nous ne voulons pas être de mauvaise foi, que l'évangile n'hésite pas non plus à contester le poids du sens de la famille. Ne citons que trois passages parmi d'autres :

Comme Jésus parlait encore à la foule, voici que sa mère et ses frères se tenaient au-dehors, cherchant à lui parler. Quelqu'un lui dit : « Ta mère et tes frères sont là dehors, qui cherchent à te parler. » Jésus répondit à cet homme : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères ? » Puis, tendant la main vers ses disciples, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un frère, une sœur et une mère. » (Mt 12, 46-50)

« Le frère livrera son frère à la mort, et le père son enfant ; les enfants se dresseront contre leurs parents et les feront mourir. Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom, mais celui qui aura tenu bon jusqu'au bout, celui-là sera sauvé. » (Mc 13, 12-13)

« Si quelqu'un vient à moi sans haïr son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et jusqu'à sa propre vie, il ne peut être mon disciple. » (Lc 14, 26)

La « bonne parole » rapportée ici par Marc et Luc ne renvoie pas seulement à un contexte historique hostile à l'envoi de l'Église, elle porte en elle une radicalité de la conversion au Christ qui dénonce le caractère mortifère des habitudes que nous contractons dans l'institution familiale.

D'où cette ambivalence : le Christ renouvelle l'institution familiale de la même manière qu'il appelle son peuple à s'en départir. Autrement dit, *il convient pour tout chrétien de relativiser les liens familiaux*.

Lorsque l'évangile (comme ici chez Matthieu) nous révèle que nous sommes enfants de Dieu, il nous rappelle que les parents n'ont pas en main tous les fils de la filiation. Comme fils de Dieu, tout enfant qui naît doit également être adopté par ses parents. Du point de vue de l'évangile, *tout enfant est également le fruit d'une adoption c'est-à-dire du bon accueil fait à un étranger*. L'évangile ne sacralise donc pas la famille comme dans un fantasme traditionaliste où se *confondraient transcendance* (en tant que source de légitimité), *parents et géniteurs*. Au contraire, une éthique véritablement inspirée par l'évangile prendra soin de dégager la singularité des cas particuliers de l'inflexibilité institutionnelle : *entre la parentalité et la fécondation, il y a du jeu offert par la transcendance*.

Ce qui signifie que l'éthique ecclésiale doit, au premier chef, affronter *en son sein* une morale religieuse, ou plutôt, un moralisme institutionnalisé qui ne peut pas entendre qu'un désir d'enfant s'il n'est pas réalisable n'est pas pour autant illégitime.

Petite esquisse phénoménologique du « sol maternel »

L'évangile nous révèle à sa manière qu'un monde humain est un monde pétri par la *confiance* d'une *parole donnée* où s'affirme la foi inébranlable de Dieu en l'Humanité. Les parents en sont ainsi les représentants : ils donnent à leur tour *la* et *leur* parole à l'enfant. C'est en ce sens que la famille est évangélisée-évangélisante. Il en va de même pour le projet d'enfant : celui-ci n'a de sens que d'avoir pour horizon la *promesse* d'un accueil, l'accueil d'un autre, qui ne vienne pas seulement en guise de fantasme satisfaire un besoin narcissique. Qu'est-ce à dire sur le plan philosophique ?

Il est un fait que le progrès technique suscite de nouvelles demandes qui encouragent la prolifération des actes techniques en matière de procréation.

De nouvelles demandes sont nées alors même qu'aucune infertilité n'est en cause. Elles mettent en cause des limites que la nature avait imposées : l'âge (enfanter après la ménopause), la mort (demande d'insémination post-mortem), la différence des sexes (couples homosexuels en demande de PMA), la nécessité d'une altérité pour enfanter (le clonage).^[1]

Le problème consiste donc à pouvoir borner le désir qui, « à l'inverse du besoin, ne connaît pas en lui-même sa propre fin. »^[2] Car il n'y a d'humanité possible qu'à l'épreuve de limites. Or la référence au droit, quand bien même s'opèrerait le passage du droit à l'enfant au droit de l'enfant, n'est pas de soi suffisante puisque le droit se résout à sa manière à des problèmes *techniques* mobilisant une *volonté qui dans son abstraction est toute arbitraire ou rhétorique*. Or c'est un *sens originnaire* et immaîtrisable qui doit nous *toucher*, c'est-à-dire une « expérience » qui nous travaille

avant même que nous nous mettions au travail.

Notre thèse : afin que le désir s'ouvre à sa pleine humanité, il doit s'inquiéter d'une écoute : celle du *sol maternel* dans le giron duquel a lieu la *parole donnée* qui engendre l'être. Cette écoute fait place à l'écho d'une signifiante qui, parce qu'elle demeure radicalement extérieure à la volonté technicienne, est à même de la limiter.

Lorsqu'une mère se précipite vers son enfant qui crie, elle se précipite pour *traduire* le cri. Il y a du sens dans le cri, sans quoi toute réponse maternelle et la « satisfaction » qu'elle engendre seraient inexplicables. Le cri signifie en tant qu'il fait signe. Mais un signe qui ne signifie rien d'autre que son propre dénuement ; le cri ne se supporte pas, il est foisonnement de sens, inarticulé. La mère qui se penche sur le visage de l'enfant se penche donc sur un texte à déchiffrer. « C'est comme ça que ça commence notre arrivée au monde : par une histoire de lecture. Notre visage est d'abord un texte et nous traversons cette expérience d'être un texte vivant que des regards déchiffrent, que des regards, infatigablement, attirent à eux pour le lire. »^[3] Le geste de la mère constitue une interprétation, une lecture suscitée par l'appel. Elle découvre une signification mais non pas comme on ouvre un écrin renfermant un trésor. L'interprétation tente de remplir le creux de signification que l'appel auquel elle tente de répondre crée en elle. La signification apparaît dans le geste qui la cherche. Autrement dit, la réponse de la mère donne *corps à une intention*. Le cri où se joue un sens *inouï* (la signifiante du désœuvrement qui en appelle à la mère) est transposé, interprété en une expression où la signification existe comme *chose* : le *geste* maternel qui *répond* au cri en le traduisant. Le cri a lieu dans *l'instant* si l'on peut dire, l'intention qui prend corps dans le *temps*, celui de la *re-présentation*^[4]. Confronté à sa chose (celle qui *représente l'intention prêtée* à l'enfant) — tout à la fois soi-même et à distance —, l'enfant s'éveille ainsi à la *conscience de soi*.

Le geste de la mère est de la sorte, littéralement, la *parole donnée* à l'enfant qui peut émerger comme un récit qui se découvre. Apprendre à parler n'est possible qu'en s'insinuant dans la parole de la mère. Et les paroles de celle-ci n'ont de sens qu'à être suscitées par le cri. La parole maternelle s'adresse à l'enfant dont le regard s'éveille à la réflexion, attiré par *son double* (la chose découverte à même le geste maternel) que mobilise la réponse maternelle et auquel ledit regard peut *s'accrocher* et *reprendre à son compte*.

En d'autres termes, c'est par le geste de la lecture, de la parole donnée que le monde devient *habitable* pour l'enfant, c'est-à-dire qu'un regard y trouve demeure, émergeant du foisonnement sensible. Mais la parole donnée doit *d'ores et déjà* animer le désir d'enfant : « la mère peut d'autant plus facilement tenir parole face à l'enfant que la promesse d'accueil est généreuse et partagée... »^[5] Et comment une femme pourrait-elle donner sa parole à l'enfant quand on la lui aurait refusée en tant que mère ? Quant au père, n'est-ce pas la parole donnée par la mère qui le fait tel et l'ouvre à l'engagement ? On le voit, le *sol maternel* de la parole donnée est le milieu même où peut se tisser des récits par lesquels le visage des uns se reconnaissent et sont reconnus à travers le regard ouvert du visage des autres. Je ne me comprends que parce que

je m'adresse à l'autre dont le geste prolonge mon corps en reprenant le sens à son compte dans une nouvelle expression que l'intention habite. Aussi toute parole a lieu comme *réponse* sur fond de parole *d'ores et déjà* donnée[6].

Mais le rapport de la parole au cri n'a pas le même sens que le rapport entre les paroles qui s'échangent. Si la circulation originaire de la parole n'a pas lieu comme dans un circuit où les choses ne feraient que se répéter, c'est que, suscitée par le cri, la parole qui s'échange est ouverte *par* et à autre chose qu'elle-même (l'altérité de la signifiante) et devient à ce titre *signifiante*. Suscitée par le cri, la parole qui s'échange garde la trace d'une déchirure par où s'aère le sol maternel qui ne se durcit pas ainsi, originairement, comme dans la répétition d'un récit mythique (mis en scène et entretenu jalousement par une certaine psychanalyse).

Cependant, comme l'interprétation ou la traduction de l'appel par la mère (ou ce qui en tient lieu) ne peut par définition *épuiser* les possibles du foisonnement sensible (où se joue l'altérité), la dynamique de la parole donnée s'accompagne nécessairement d'une « part » demeurant muette et *source donc de névroses*. La compréhension qu'a l'enfant de soi-même n'est pas transparente : elle est parasitée par une activité aveugle qui traduit cette part non traduite. L'institution de la confiance entre de cette manière en conflit avec des habitudes familiales où se répètent névrotiquement ou mécaniquement une série d'échecs. C'est probablement cette tension entre confiance et répétition morbide où se noue la famille que pointe l'évangile.

Techniques et « passion » technicienne

Plus largement, dans un monde humain, la parole donnée est par essence fragile, jamais totalement accomplie, incertaine, exposée au doute et aux trahisons. Aussi, les moyens techniques développés par la volonté de maîtrise peuvent venir accompagner cette fragilité en lui conférant une certaine *assurance*. C'est ainsi que le contrôle biologique *demeure résolument humain* en permettant à la parole donnée de ne pas succomber totalement au vertige de l'inconnu auquel elle s'expose dans son aventure, en se laissant fasciner par sa part inédite, non-dite, mal dite ou maudite (comme dans la névrose obsessionnelle). De cette manière, le désir d'enfant — d'un enfant *désiré* à l'horizon d'une promesse mais confronté à une impossibilité biologique —, pourra, grâce aux supports techniques, consolider sa foi en soi (comme désir d'un autre) dont les hésitations ne se laisseront pas trop impressionner par les inhibitions institutionnelles.

Aussi, la menace ne tient pas tant à la volonté technicienne — qui, dans un souci d'efficacité, morcelle le corps maternel, le réduit au silence de l'anonymat de la matière et biologise la paternité —, qu'à la *passion* technicienne. Nous entendons par passion technicienne cette mauvaise réponse qui est faite au doute, à la fragilité, à la part inaccomplie ou aux possibles trahisons qui habitent le monde façonné par la parole donnée. C'est que la volonté de maîtrise se trouve en soi *excédée* par la logique du don *d'ores et déjà* donnée et à ce titre *irratrapable* : ce que nous appelons le sol maternel. Du fond de l'obscurité d'une volonté excédée peut surgir alors la passion d'une maîtrise qui *s'endurcit* et vise la neutralisation de l'altérité où se joue la menace

et vers laquelle tend toute parole. Au lieu de la rencontre où chaque geste est *co-créateur* d'un autre se substitue ainsi l'obsession d'une *reproduction* technicisée.

La volonté de maîtrise peut de cette manière s'affoler elle-même et croire dans sa démesure qu'elle est en *parfaite* mesure de résoudre la totalité (illusoire) des incertitudes qui scandent la parole donnée. Elle n'accompagne plus alors la parole donnée, elle l'occulte en fixant elle-même les termes du problème. Lorsque la volonté de maîtrise s'affole, la parole donnée ou la confiance ne circule plus alors entre les hommes. Ne subsistent que des individus dont les rapports ne se font et ne se défont plus que le « temps » d'un *contrat* soumis à l'expertise juridique.

GPA, PMA..., il ne s'agit donc pas de condamner *a priori*, il s'agit d'apprécier si la volonté de maîtrise qui les porte est elle-même arrimée au sol maternel de la parole donnée, c'est-à-dire en direction d'un monde qui ne se contente pas de se reproduire. Or un monde qui se renouvelle à l'horizon d'une promesse est un monde qui accepte que quelque chose lui échappe : la signifiante qui remue le sol maternel et dont la parole donnée se fait l'écho. Quelque chose qui fait la singularité de l'enfant et échappe ainsi tout à la fois à l'institution familiale, aux laboratoires et aux experts en droit, *en les mettant en question*.

S'il est donc préférable que parentalité et fécondation ne soient pas séparées, — *sur fond d'un engagement essentiel*, leur articulation *ne signifie pas nécessairement* leur amalgame. Autrement dit, si nous voulons agir en personnes responsables, nous devons accorder notre confiance aux changements sociétaux à *condition* que ceux-ci répondent à une souffrance partagée et que les regards qui les portent aient conscience de leurs limites. Mieux : que la conscience des limites soit la conscience même. Brandir victorieusement l'étendard de ce que l'on appelle encore, de façon désuète, le « progrès », contre une pensée jugée « réactionnaire », constitue à cet effet un aveuglement qui n'a pas su faire droit à la *subtilité* de la remise en question qui s'annonçait (et continue alors de gronder). La névrose sociétale qui devrait s'ensuivre, en raison de la grossièreté des termes dans lesquels la question a été traduite, risque alors d'être compliquée à « digérer » sur le long terme.

[1] Jacques DAYAN et Corinne TROUVÉ, « Désir d'enfant et PMA : quelques aspects sociologiques » in *Spirale*, n° 32, avril 2004, Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-spirale-2004-4-page-27.htm>

[2] Ibid.

[3] Suzanne JACOB citée par Louise VANDELAC, in « L'éthique de la parole donnée : condition de l'engendrement de l'être et du savoir » in *Sisyphes.org*, Site Internet, novembre 2002, Disponible sur : <http://sisyphe.org/spip.php?article217>

[4] La représentation avant d'être théorique a d'abord le sens d'une reconnaissance. Il est également entendu que la *chose* en tant qu'*emphase* du sens inouï, aussi durable soit-elle, ne clôt pas l'aventure du sens puisqu'elle s'offre déjà à la reprise. Par ailleurs, nous parlons de l'instantanéité du cri opposée au temps de la représentation par facilité. Il faudrait montrer plus finement comment le cri bruisse au fond de l'instant en empêchant celui-ci de se laisser prendre au jeu de sa propre répétition.

[5] Louise VANDELAC, *Op. cit.*

[6] En tant qu'institution, le sol maternel de la parole « d'ores et déjà donnée » doit lui-même être philosophiquement interrogé. La tâche est évidemment trop grande pour l'espace qui nous est ici imparti.